

Commune de Forel (Lavaux)

Case postale 52 - 1072 Forel (Lavaux) 021 781 17 17 - greffe@forel.ch

Extrait des décisions de la séance de la Municipalité de Forel (Lavaux) Séance du 20 juin 2022

Présidence:

M. Bernard Perret, Syndic

Secrétaire:

Mme Michèle Pidoux, Secrétaire municipale

Municipalité présente :

Mme Roseline Chapalay, Municipale, Municipal, M. André Colomb, Municipal, M. Roger Cordey, Municipal, M. Nicolas Flotron, Municipal,

M. Jean-Marc Genton, Municipal, et M. Michel Godat, Municipal

Excusée:

SERVICE DES FORÊTS

La Direction générale de l'environnement, Service des forêts, rappelle que les adeptes de VTT peuvent circuler uniquement sur les routes ou les chemins forestiers. Hors de ces routes et chemins, la pratique du VTT à l'intérieur de la forêt est interdite.

Vous trouverez plus de renseignements sur www.vd.ch/vtt-foret



Route forestière



Chemin forestier fondé



Layon de débardage (chemin créé par le passage des



Sentier pédestre



Sente d'animaux (piste à peine visible, créée p le passage des animaux)



Boisement forestier



* Attention: en présence de ces signaux, la circulation est interdite même sur les routes et les chemins forestiers!

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le/Syndic:

B. Perret

La Secrétaire :

M. Pidoux